DIU Spécialité en kinésithérapie mention kinésithérapie respiratoire et cardiovasculaire

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA921

Responsables de l'enseignement : Pr Nicolas Roche

Forme de l'enseignement : en présentiel

Université partenaire : Picardie Jules Verne

. Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

NB. En tant qu'inscrit au DIU Spécialité en kinésithérapie mention kinésithérapie respiratoire et cardiovasculaire ***le Séminaire Kinésithérapie : broncho-pneumopathies chroniques de l'adulte valide une partie de votre obligation triennale DPC*** *(Développement Professionnel Continu), -* ***référence à venir -.***

Voir modalités dans la rubrique "Aménagements particuliers".

OBJECTIFS

Compléter la formation initiale par une "spécialisation" en kinésithérapie respiratoire et cardio-vasculaire dispensée sous forme de cours théoriques (sciences fondamentales, médecine) et de pratique thérapeutique à l'hôpital.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIA921

Calendrier : Novembre à juin

Volume horaire/rythme : 184 heures réparties sur une année universitaire, enseignements théoriques et pratiques, ainsi qu'une formation pratique obligatoire

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

* Fondamentaux de la kinésithérapie
* Méthodologie de recherche
* BPCO
* Troubles de la mécanique externe
* IRCG
* Pathologies vasculaires
* Réhabilitation cardiaque
* Réanimation/aérosolthérapie

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ressources matérielles : les supports pédagogiques sont mis à disposition des stagiaires sur Moodle

STAGE

Stage : Obligatoire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 octobre 2020

Admission

* Titulaires d'un diplôme d'état en kinésithérapie
* Étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
* Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par les responsables pédagogiques et autorisés par le conseil pédagogique de spécialité

Pour tous les candidats, l'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier par le conseil pédagogique de spécialité.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission")

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1700 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1700 €**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si :
 * vous vous inscrivez aux 2 mentions la même année : **2750 €** pour les 2 DIU mention pédiatrique & mention respiratoire et cardiovasculaire

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 22 juin 2020

Date de fin de candidature : 10 nov. 2020

Date de début de la formation : 25 nov. 2020

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Coordinateur pédagogique
Anne Bisserier

Pôle Formation Continue Universitaire
Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU - Médecine
01 76 53 46 30
inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

Responsable(s) pédagogique(s)
Nicolas Roche

Secrétariat pédagogique
Gaëlle Provenchere
gaelle.provenchere@aphp.fr

En bref

Composante(s)
Faculté de médecine

Durée
184 heures

Modalité(s) de formation
- Formation continue

Capacité d'accueil

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 octobre 2020

numerus clausus : 35 inscrits / an

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 28 octobre 2020